

# Département de la Moselle

## Arrondissement de Boulay

### Communauté de Communes du Pays Boulageois

---

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

---

#### Séance du 26 avril 2012

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,  
Étaient présents :

Monsieur Jean-Michel BRUN, Vice-Président, Monsieur François TROMBINI, Vice-Président, Monsieur Patrice KIEFFEL, Vice-Président, Madame Eliane KLEIN, Vice-Présidente, Monsieur Alain PIFFER, Vice-Président, Monsieur Gérard FISCHER, Vice-Président.

*membres en fonction : 7*

*membres présents : 7*

*Dont représentés : 0*

*membres absents : 0*

---

#### **POINT n°1 : Attribution du marché – Mission de contrôle technique – Construction d'un boulodrome à Boulay**

Monsieur le Président indique que suite au recrutement du maître d'œuvre pour ce projet et le prochain dépôt du permis de construire, une consultation a été lancée en vue de recruter le contrôleur technique.

5 cabinets aguerris ont été consultés. L'APAVE a formulé l'offre la plus intéressante devant les cabinets DEKRA, Qualiconsult, Veritas et SOCOTEC.

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis,

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'attribuer le marché à l'APAVE pour un montant de 2480 € HT.
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes

---

#### **POINT n°2 : Attribution du marché – Mission SPS – Construction d'un boulodrome à Boulay**

Monsieur le Président indique que suite au recrutement du maître d'œuvre pour ce projet, une consultation a été lancée en vue de recruter le coordinateur SPS.

4 cabinets aguerris ont été consultés. Le bureau VERITAS a formulé l'offre la plus intéressante devant les cabinets Bureau VERITAS, DEKRA et SOCOTEC.

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis,

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'attribuer le marché à la société Qualiconsult pour un montant de 1820 € HT.
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes

**POINT n°3 : Construction d'un court couvert de tennis à Boulay – Lot 6 – Avenant n°1**

*Monsieur le Président indique que dans le cadre de ces travaux il a été décidé de modifier la nature du revêtement de sol qui sera posé dans le sas de liaison. Ces travaux ne relèvent plus de l'intervention de la société COTENNIS. Il y a lieu de valider ce choix par un avenant.*

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau*

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'accepter l'avenant n°1 au lot 6 – Sols souples, faisant ainsi passer le montant du marché de 68 233 € HT à 67 626,23 € HT, soit une moins-value de 0,89 %.
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes

---

Les membres du bureau,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

François TROMBINI,

Patrice KIEFFEL,

Gérard FISCHER,

Eliane KLEIN,

Alain PIFFER,